

Fiche technique Groupe Triangle

Cette fiche technique, partie intégrante du contrat, permet à l'orchestre d'effectuer sa prestation scénique dans la meilleure condition possible.

Nous pouvons bien sur nous adapter à tout type de lieux : en intérieur ou en extérieur, avec un matériel différent, à la condition toutefois de prendre contact suffisamment tôt avec nous afin que nous puissions valider ensemble ces éléments.

ACCES AU LIEUX

L'organisateur doit prévoir une aire de stationnement sécurisée pour les véhicules utilitaires et personnels des membres de l'orchestre. L'Organisateur fournira le lieu de la représentation en ordre de marche, y compris le personnel nécessaire au service des représentations ainsi que l'accès facilité aux lieux pour le chargement et le déchargement du matériel.

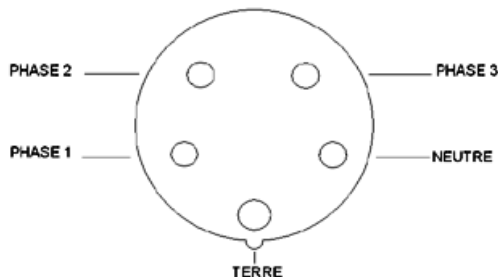
ELECTRICITE

L'installation devra être convenablement reliée à la terre, sans chute de tension ou surtension supérieure à 5% mais sans différence de potentiel entre le neutre et la terre.

Le branchement électrique doit obligatoirement être aux normes en vigueur sous peine d'annuler la représentation, la totalité de la somme restant due.

TRIPHASE - 3 x 63 A en Tri-Neutre + Terre prise P17 (ou CEE17) - (conseillé)

Au minimum TRIPHASE - 3 x 32 A en Tri-Neutre + Terre prise P17 (ou CEE17) - à proximité de la scène.



ESPACE SCENIQUE

L'espace scénique est différent selon la prestation choisie, il varie de 6 mètres x 4 mètres à 10 mètres x 6 mètres et doit être entouré de barrières à une distance de 1,50 mètre de la scène pour la sécurité du public. Un escalier dans un coin ou coté arrière est nécessaire. Nous avons de loges à l'arrière de la scène ou sur un des coté avec 2 tables et 6 chaises). Un espace à une quinzaine de mètres face à la scène et de 3 mètres x 2 mètres est nécessaire pour la régie.